

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/11/2014

Réception par le Prefet : 18/11/2014

Publication : 21/11/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-10-12-1

Séance du vendredi 14 novembre 2014

DEMANDE DE SUBVENTION DES JEUNES AGRICULTEURS DU HAUT-RHIN PROGRAMME J718

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-12-3 du 13 mars 2014, relative au vote du Budget Primitif 2014 – Interventions diverses au titre de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 1000 € au Jeunes Agriculteurs (JA) du Haut-Rhin pour l'organisation d'une session nationale « Montagne » regroupant les responsables JA de tous les massifs montagneux français ;
- précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme J718 – chapitre 65 – fonction 021 -nature 6574.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions